

furent jamais faites pour se trouver ensemble. On se rappelle ici ce que dit Horace: (c)

Humano capiti cervicem pictor equinam
Jungere si velit, & varias inducere plumas &c.

Quel rapport, par exemple, peut-il y avoir de la bonne ou mauvaise vie des Papes, de la canonisation des Saints, d'une petite Dissertation sur le libre-arbitre de l'homme, d'une réflexion sur la Transubstantiation, à la politique humaine? Je dois cependant ajouter que dans l'*Examen* il y a très-peu de ces épisodes. *Sunt pauci specioso in corpore navi.*

J'ai réfléchi, Monsieur, dit le Chanoine m'adressant la parole, sur ce que vous me fîtes l'honneur de me dire il y a une couple de jours, en me prêtant votre *Examen*, qu'un Prince en est Auteur. J'ai de la peine à le croire. Dans un endroit de cet *Examen* il est dit, qu'un Souverain doit laisser à chacun liberté de conscience, être toujours Roi, ne jamais faire le Prêtre; & que c'est-là le sûr moyen de préserver son Etat des tempêtes que l'esprit dogmatique des Théologiens cherche toujours à exciter. Et observez, s'il vous plaît, que ces réflexions hors d'œuvre qui en font la partie foible, roulent toutes sur des matières ecclésiastiques & dogmatiques. Comment donc un Prince pourroit-il déconseiller de faire le Prêtre, & cependant le faire lui-même, en décidant sur des choses qui par leur nature sont du ressort du Sacerdoce? Comment pourroit-il condamner l'esprit dogmatifant & dogmatifiser lui-même? On prononce qu'un Souverain ne doit pas favoriser une secte au dépend d'une autre; qu'il doit laisser à chacun liberté de conscience, qu'ainsi